

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 11 JUIN 2019

Présents : H. Giroud-Garampon, José Veloso, J. Sabatino.

Excusés : F. Nardin, C. Farrat, O. Mete, D. Franzin

COURRIERS

ZULIN Clément : En quittant le club du CS FOUR, vous devenez indépendant pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

GHRIEB Hakim : En quittant le club de BOURBRE, vous devenez indépendant pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Mr AMARI Abdelkader : La commission a reçu votre courrier qui précise que vous quittez le club de CROSSEY, en inactivité séniors depuis deux saisons.

Club de ST MARCELLIN :

Mr KOUAS Abdelfettah représentait le club du CS VIRIEU les saisons 2017/2018 et 2018 /2019.

Mr MERLIN David doit envoyer à la commission un justificatif officiel de son nouveau domicile.

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION

Le bureau du comité directeur ayant refusé la proposition de la commission du statut de l'arbitrage, il sera fait application strict du statut fédéral.

La commission ne donnera à aucun arbitre le nombre de matchs effectués dans la saison.

Il vous appartient de vous rapprocher de votre club, celui-ci avec footclubs peut retrouver toutes vos désignations de la saison.

Le président
Herve GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
Florent NARDIN